

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- dont l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser à la date finale du contrat, au moins 90% de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent

- dont la plus-value potentielle à l'échéance finale dépend des prestations de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE)

- dont la plus-value potentielle à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur (sous réserve de modifications futures)

- sous la forme d'une assurance-vie, ce qui présente des avantages supplémentaires, comme la désignation d'un bénéficiaire

Mais:

- avec un risque de perte possible de maximum 10% de la prime nette investie à l'échéance finale

- d'une durée fixe de 8 ans 1 mois et 4 jours

- sans rendement garanti et sans rendement connu au préalable

- pour lequel une taxe d'assurance de 2,00% est due sur les primes versées

Belfius Banque vous propose: Belfius Invest Be=Long 90 03-2029

Caractéristiques principales

L'assurance placement (Branche 23) Belfius Invest Be=Long 90 03-2029 est un contrat d'assurance-vie lié à un fonds d'investissement interne fermé. Le montant net à investir sert à acquérir des unités du fonds «Belfius Invest Be=Long 90 03-2029».

Le fonds investit dans un produit dérivé émis par Belfius Financing Company SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, qui est également le garant de ce produit dérivé.

Cette assurance placement (Branche 23) a une **durée fixe de 8 ans 1 mois et 4 jours** et court jusqu'au 06-03-2029.

Objectif d'investissement

L'indice d'actions thématique Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) suit les variations du cours de 30 entreprises européennes actives dans des secteurs susceptibles de bénéficier du vieillissement démographique en Europe.

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus en Europe augmente. D'ici 2030, on s'attend à ce que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent presque 25% de la population totale et ce chiffre pourrait atteindre plus de 36% dans des pays tels que l'Allemagne ou l'Italie.

La génération babyboom de l'après-guerre part à la pension, ce qui entraîne une baisse de la population active. Cette tendance devrait s'accélérer au cours des prochaines décennies (*source* : Eurostat).

La population plus âgée représente un groupe croissant de consommateurs, souvent plus nanti et donc moins sensible à la conjoncture économique que le reste de la population. Nous nous attendons dès lors à ce que les entreprises qui répondent aux besoins des seniors enregistrent une croissance plus rapide que le reste de l'économie¹.

Infos économiques¹

L'Europe a du mal à avoir le contrôle de la pandémie, même si le nombre d'infections va progressivement diminuer en raison des mesures de confinement imposées. Les marchés boursiers sont déjà tournés vers l'avenir et sont pleins d'espoir en raison des bonnes nouvelles concernant les vaccins. Les chiffres relatifs à la mobilité des personnes suggèrent que le confinement actuel pèse moins lourdement sur l'économie européenne que lors de la première vague. Une reprise économique complète ne sera possible que lorsqu'il y aura un vaccin. Néanmoins, selon Belfius Research, l'économie de la zone euro va se contracter de 7,9% en 2020. En 2021, l'économie devrait rebondir (3,6%). La durée de la crise et l'importance de son impact sont indéterminées.

¹ Source: Belfius Banque – Stratégie d'investissement – novembre 2020.

Les informations susmentionnées sont un instantané et peuvent faire l'objet de modifications.

Description de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE)

L'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) est calculé et distribué par Solactive AG².

La première étape pour créer l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) consiste à identifier les secteurs les plus exposés à une population vieillissante en Europe. Plusieurs rapports de recherche ont été publiés sur ce thème et ont permis d'identifier 5 secteurs clés : Soins de santé, Tourisme et Loisirs, Télécommunications et Internet, Services financiers, et Produits de luxe.

Les composantes sont sélectionnées sur la base des critères primaires suivants. Cette sélection est revue et ajustée tous les trimestres.

² Solactive AG est une entreprise allemande spécialisée dans le développement, le calcul et le suivi d'indices des marchés financiers.

Belfius Invest Be=Long 90 03-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – décembre 2020 – janvier 2021

Méthode de sélection

L'indice Solactive Europe Total Market 675: La composition de l'indice Solactive Ageing Population Europe (Price) se base sur l'indice Solactive Europe Total Market 675 qui comprend en ce moment 667 actions européennes. Vous trouverez de plus amples informations au sujet de cet indice sur <https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA2AR3>

Sélection secteur «Troisième âge»: Seules les entreprises pouvant tirer profit du vieillissement démographique seront prises en considération.

Ces entreprises peuvent être subdivisées en 56 industries spécifiques, dont les Spécialités médicales, la Communication sans fil, la Télévision par câble et satellite, l'Aide à domicile et les Soins personnels. Ces industries font partie des 5 secteurs clés. Vous trouverez la liste de ces industries sur https://www.solactive.com/wp-content/uploads/2020/07/Guideline_Solactive-Ageing-Population-Europe-Index_1.1.pdf

Après cette sélection 306 actions sont retenues.

Filtres rendement de dividendes

- Les entreprises dont le rendement estimé de dividendes à 1 an excède 10% sont exclues.
- Les entreprises restantes sont classées par ordre décroissant sur la base du rendement estimé de dividendes à 1 an par secteur, et les cinq premières entreprises de chaque secteur sont sélectionnées.
- Toutes les entreprises restantes sont classées par ordre décroissant sur la base du rendement de dividendes à 1 an, et les 30 meilleures actions sont sélectionnées.

Après cette sélection 30 actions sont retenues.

Faible volatilité²: Les 30 actions sont ensuite pondérées afin d'atteindre la volatilité minimale du portefeuille.

Pondération des actions

- La pondération de chaque action est plafonnée à 10%, et le seuil est fixé à 1%.
- L'indice est rééquilibré tous les trimestres.

Vous trouverez une liste des entreprises de l'indice à la page 4. Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice.

La crise actuelle du Covid-19 incite plusieurs sociétés à réduire, reporter ou suspendre temporairement leurs versements de dividendes. Même si les dividendes, dans le cas d'un indice de type 'Price', ne sont pas réinvestis dans l'indice (par opposition à un indice de type «Total Return»), la réduction, le report ou la suspension des paiements de dividendes peuvent avoir un impact sur l'évolution de l'indice. Il est difficile d'estimer l'ampleur et la durée de cet impact.

Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice et ces critères de sélection sur <https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA8HD5>

¹ La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du cours des actions peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est forte, plus le risque lié aux actions et le revenu potentiel sont élevés.

Calcul de la plus-value potentielle et du remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale

A l'échéance finale, la valeur finale de l'indice l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) est comparée à la valeur initiale de l'indice (fixée le 09-02-2021). La hausse de l'indice est observée au cours des 12 derniers mois. La valeur finale est la moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation.

Si la valeur finale de l'indice est supérieure ou égale à la valeur initiale, vous avez droit au remboursement de la prime nette investie, majorée de 100% de la hausse éventuelle de l'indice par rapport à la valeur initiale avec une plus-value maximale de 30%, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

Si la valeur finale de l'indice est inférieure à la valeur initiale, la prime de remboursement est diminuée à raison de 100% de la baisse de l'indice, avec un remboursement minimum de 90% de la prime nette investie à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent. Une perte de capital de maximum 10% est dès lors possible.

La plus-value potentielle versée à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur. Mais une taxe d'assurance de 2% est due sur la prime versée. Vu la longue durée, l'impact de cette taxe sur le rendement à l'échéance finale est toutefois limité.

À l'échéance finale, le rendement actuariel net se situe entre minimum -1,54% et maximum 3,05%¹.

¹ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (09-02-2021) jusqu'à la date de fin incluse (06-03-2029). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Belfius Invest Be=Long 90 03-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – décembre 2020 – janvier 2021

Quelques exemples chiffrés²

	EXEMPLE NÉGATIF	EXEMPLE NEUTRE	EXEMPLE POSITIF
Evolution de la valeur finale de l'indice par rapport à sa valeur initiale	-20%	+5%	+35%
% de remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale ³	90%	105%	130%
Montant de remboursement à l'échéance finale par tranche de 1.000 EUR	900 EUR	1.050 EUR	1.300 EUR
Rendement actuariel net ⁴	-1,54%	0,36%	3,05%

² Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

³ Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

⁴ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2,00%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (09-02-2021) jusqu'à la date de fin incluse (06-03-2029). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

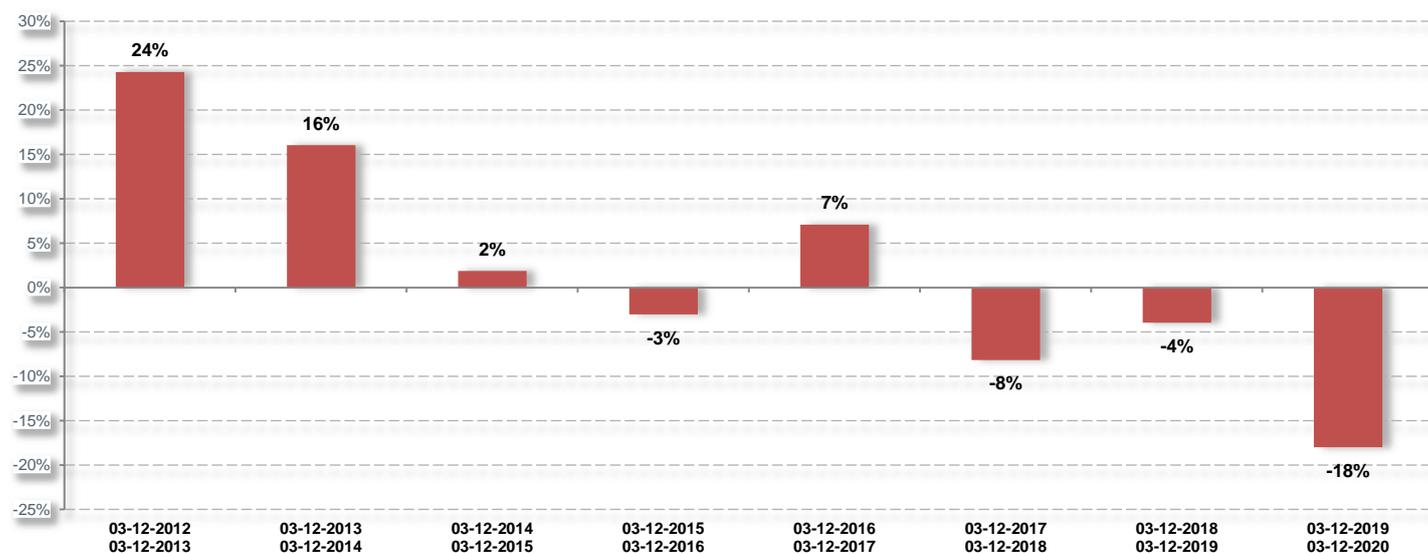
Pour plus d'informations sur les scénarios de performance, veuillez consulter le [document d'informations clés](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6152KID_FR) (Key Information Document, KID) (https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6152KID_FR), document dans lequel sont repris des scénarios calculés sur la base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale (rachat du contrat), la vente se fera à un prix qui peut être inférieur au prix de souscription. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital (voir pour plus d'informations les rubriques «Rachat avant l'échéance finale» et «Risques», en particulier les parties concernant le «Risque de liquidité» et le «Risque de fluctuation de la valeur du contrat»).

Performances annuelles de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) Index sur 8 ans

Cours de clôture au 03-12-2020: 83,97



Source: Thomson Reuters Datastream. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

L'indice Solactive Ageing Population Europe (Price) a été lancé le 21 mai 2019 et ne dispose donc que d'un historique très limité. Le graphique ci-dessus est donc basé sur les performances passées simulées pour la période précédant le lancement de l'indice et sur les performances réelles pour la période suivant le lancement.

Belfius Invest Be=Long 90 03-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – décembre 2020 – janvier 2021

Composition de l'indice Solactive
Ageing Population Europe (SOAGE)
Index au 03-12-2020

Company	Sector	Country
AXA SA	Financials	FR
BAYER AG	Health Care	DE
CARNIVAL PLC	Consumer Services	US
CNP ASSURANCES SA	Financials	FR
DANONE SA	Consumer Goods	FR
ELECTROLUX AB CLASS B	Consumer Goods	SE
GLAXOSMITHKLINE PLC	Health Care	GB
J SAINSBURY PLC	Consumer Services	GB
LEGAL & GENERAL GROUP PLC ORD	Financials	GB
LOOMIS AB	Industrials	SE
MONEYSUPERMARKET.COM GROUP PLC	Technology	GB
NOVARTIS AG	Health Care	CH
ORANGE SA	Telecommunications	FR
ORION OYJ CLASS B	Health Care	FI
POSTE ITALIANE SPA	Financials	IT
PROXIMUS SA DE DROIT PUBLIC	Telecommunications	BE
PUBLICIS GROUPE SA	Consumer Services	FR
SANOFI SA	Health Care	FR
SGS SA	Industrials	CH
SWISS RE AG	Financials	CH
TATE & LYLE PLC	Consumer Goods	GB
TELE2 AB	Telecommunications	SE
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG	Telecommunications	DE
TELENET GROUP HOLDING NV	Consumer Services	BE
THULE GROUP AB/THE	Consumer Goods	SE
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Financials	FR
UNILEVER PLC	Consumer Goods	GB
VODAFONE GROUP PLC	Telecommunications	GB
WM MORRISON SUPERMARKETS PLC	Consumer Services	GB
WPP PLC	Consumer Services	GB

Source: <https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA8HD5>

Belfius Invest Be=Long 90 03-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – décembre 2020 – janvier 2021

SOUSCRIPTION

Période de souscription	Du 14-12-2020 au 30-01-2021 inclus (sauf clôture anticipée).
Date de paiement	Prélèvement le 01-02-2021. Si, à cette date, le montant n'a pas pu être prélevé du compte, le contrat ne prendra pas effet.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Type de produit	Contrat d'assurance-vie de droit belge (Branche 23) lié à un fonds d'investissement à durée déterminée (ci-après le «fonds d'investissement fermé»).
Compagnie d'assurances	Belfius Insurance SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, agréée sous le n° de code 37 pour exercer les activités d'assurance-vie.
Agent d'assurances	Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, reconnue comme agent d'assurances sous le numéro FSMA 019649 A.
Émetteur du produit dérivé sous-jacent	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA
Garant du produit dérivé sous-jacent	Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur belfius.be/notationdecredit . Les avis de ratings sont à consulter sur belfius.be/ratings .
Durée du contrat	8 ans 1 mois et 4 jours, du 02-02-2021 au 06-03-2029
Stratégie d'investissement	Le fonds d'investissement qui est lié au contrat d'assurance-vie "Belfius Invest Be=Long 90 03-2029" vise de verser, à la date finale du contrat, une plus-value potentielle de 100% de la hausse de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE), avec une plus-value maximale de 30%. En cas d'une baisse de l'indice sous-jacent, il sera de rembourser au minimum 90% de la prime nette investie à la date finale du contrat, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.
Valeur initiale et finale de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE)	Valeur initiale: cours de clôture le 09-02-2021. Valeur finale: moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes: 06/03/2028 - 06/04/2028 - 06/05/2028 - 06/06/2028 - 06/07/2028 - 06/08/2028 - 06/09/2028 - 06/10/2028 - 06/11/2028 - 06/12/2028 – 06/01/2029 - 06/02/2029 - 20/02/2029. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA8HD5
Montant de la souscription	Minimum 1.000 euros et ensuite par tranche de 1.000 euros, majoré de la taxe d'assurance. Le montant net à investir est affecté à l'acquisition d'unités du fonds «Belfius Invest Be=Long 90 03-2029» et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds. La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou sur le site belfius.be .
Remboursement du capital	L'objectif visé est, à l'échéance finale du contrat, de verser au souscripteur minimum 90% des primes nettes payées (versements nets – rachats), en fonction de la valeur des unités du fonds d'investissement fermé, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.
Remboursement en cas de décès de l'assuré	Si l'assuré du contrat décède avant la date de fin du contrat, la valeur du contrat sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(e)s au moment du décès. En cas de décès de l'assuré la valeur du contrat ne bénéficie d'aucune protection et peut donc être inférieure à la prime nette investie.

COÛTS À CHARGE DU SOUSCRIPTEUR/LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

Coûts liés au contrat d'assurance et au fonds d'assurance

Frais de gestion pour le fonds d'assurance interne	Aucuns frais
Rachat avant l'échéance finale	En cas de rachat total ou partiel, des frais de sortie de 1,00% sont à charge du preneur d'assurance. Les frais de sortie ne sont pas prélevés en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier est retenu – voir paragraphe 'Fiscalité' plus loin dans la fiche produit.
Remboursement du capital à l'échéance finale	Aucuns frais

Coûts liés au produit dérivé sous-jacent et inclus dans le prix d'émission de 100%

Frais uniques	Pour la distribution du produit compris dans le prix d'émission de 100%: 0,82% de la valeur nominale du montant souscrit.
Frais récurrents	0,59% par an ou 4.76% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID).

Belfius Invest Be=Long 90 03-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – décembre 2020 – janvier 2021

PROTECTION DES DÉPÔTS	Les montants investis dans des contrats d'assurance-vie Branche 23 ne sont pas protégés par le Fonds spécial de protection des dépôts et des assurances vie.
FISCALITÉ	<p>Selon la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les principes suivants sont d'application pour les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique.</p> <ul style="list-style-type: none">■ Précompte mobilier:<ul style="list-style-type: none">- les prestations en cas de vie versées après 8 ans à partir de la date de début du contrat sont exonérées de précompte mobilier- en cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier de 30% est retenu, calculé sur la plus-value (différence entre, d'une part, les montants payés ou octroyés et, d'autre part, le total des primes versées).■ Taxe d'assurance: une taxe d'assurance de 2% sur les primes versées est due.■ Droits de succession / impôt de succession: les dispositions légales et réglementaires belges sont applicables. <p>Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID), le document 'Information précontractuelle complémentaire', le règlement de gestion ainsi que les conditions générales. Ce produit est soumis à la législation fiscale belge. Les autres investisseurs que les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique sont priés de s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.</p>
DOCUMENTATION	<p>Avant d'investir, les souscripteurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet de la documentation relative au «Belfius Invest Be=Long 90 03-2029» comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none">■ Le document d'informations clés (Key Information Document, KID).■ Le document «Information précontractuelle complémentaire»■ Le règlement de gestion■ Les conditions générales <p>Ces documents sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur belfius.be.</p> <p>En ce qui concerne le produit dérivé sous-jacent, les souscripteurs potentiels sont également invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 22-09-2020 (le Notes Issuance Programme) sous lequel le produit dérivé sous-jacent est émis et de tous les suppléments futurs éventuels (ces suppléments sont insérés à la fin du prospectus de base), approuvés par la FSMA. Le prospectus de base du 22-09-2020 sera mis à jour et c'est sur la base de ce prospectus mis à jour que le produit dérivé sous-jacent sera émis. L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit.</p> <p>Ces documents sont disponibles gratuitement sur belfius-financingcompany.lu.</p> <p>Les Final Terms en anglais relatifs au produit dérivé sous-jacent sont également disponibles sur demande après la période de souscription au fonds «Belfius Invest Be=Long 90 03-2029».</p> <p>Règlement de gestion: Dans une situation éventuelle de liquidation du fonds, les souscripteurs auront le choix entre un transfert gratuit vers un autre fonds ou un autre contrat ou le résultat de la liquidation. Le règlement de gestion peut être modifié par l'assureur sous réserve de notification au souscripteur via le rapport annuel.</p>
SERVICE PLAINTES	<p>Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be.</p> <p>Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be.</p> <p>Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman.as).</p>

Belfius Invest Be=Long 90 03-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – décembre 2020 – janvier 2021

Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/categorieproduits



Ce produit d'assurance s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument et qui sont disposés à courir un risque de capital.

RISQUES

Description des risques principaux:

investir dans le contrat d'assurance-vie «Belfius Invest Be=Long 90 03-2029» peut comporter les risques suivants liés au fonds d'investissement «Belfius Invest Be=Long 90 03-2029»:

- un **risque de capital**: à l'échéance finale, il est possible que la prime nette investie ne soit pas remboursée intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte de maximum 10% est possible.

- un **risque de crédit**: si l'émetteur et le garant d'un produit dérivé dans lequel le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que la prime nette investie ne soit remboursée que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, le produit dérivé sous-jacent pourrait être annulé, en tout ou en partie, ou converti en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.

- un **risque de liquidité**: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur du produit dérivé sous-jacent composant le fonds «Belfius Invest Be=Long 90 03-2029». En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.

- un **risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché)**: la valeur des unités fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur du produit dérivé, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.

- le **risque financier** sera entièrement supporté par le souscripteur.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur belfius.be/risques-investissements

Les investisseurs non-résidents belges ne peuvent pas souscrire au contrat d'assurance Belfius Invest Be=Long 90 03-2029.

Conditions valables au 14-12-2020 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissements.

Éditeur responsable: Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. : 02/222 11 11 – IBAN : BE23 0529 0064 6991 – BIC : GKCCBEBB – RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du 14-12-2020 au 30-01-2021 inclus (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site belfius.be.